

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 MAI 2024

Date de convocation : 3 mai 2024

Date d'affichage : 3 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le sept mai à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Carole MOTTUEL - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Ghislaine BARTHELON

Absents, excusés : Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Frédéric BERNE - Virginie TARDY

Procurations : Sébastien CARMET à Ghislaine BARTHELON, Virginie TARDY à Annabelle MORILLAS, Séverine CAPOGNA à Carole MOTTUEL

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 9 Avril 2024
- Création de deux postes de saisonnier au service technique pour l'été 2024
- Conclusion d'une convention d'entente communale avec St Paul-lès-Romans pour l'achat, la gestion et le prêt de barrières et grilles d'exposition
- Mise à jour de l'opération d'achat d'équipements fitness pour le City Park – Modification du Plan de financement et nouvelle demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Plan 5000 équipements – génération 2024
- Travaux d'aménagement de la Cour de l'école
- Travaux pour la création d'une toiture du local derrière la mairie et de la bascule
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la création d'une toiture sur deux bâtiments annexes à la mairie
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2024

Lecture est faite par le Maire

Concernant les précédents points à l'ordre du jour :

- Le compte administratif et le budget ont été transmis à la trésorerie et à la préfecture.
- Les taux des impôts définis par le conseil municipal pour l'année 2024 ont été transmis au service départemental des impôts.

- La demande de subvention auprès de l'Etat pour les équipements fitness a été faite. Toutefois, le montant de participation de l'Etat sur un tel projet est de 80 % pour un montant minimum de subvention de 10 000 €. Par conséquent, une nouvelle délibération est prévue au cours de cette séance afin de modifier le montant des travaux prévus et par conséquent la demande de subvention.
- Les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental (aménagement de la Rue du Chalon), de Valence Romans Agglo (aménagement de la Rue du Chalon et travaux annuels de voirie) et de l'ONaCVG (réfection du monument aux morts) ont été déposées.

Approuvé à l'unanimité

CREATION D'UN OU DEUX POSTES DE SAISONNIERS AU SERVICE TECHNIQUE POUR L'ETE 2024

Comme chaque année, après appel à candidature, il est proposé de mettre en place un ou deux postes d'emploi saisonnier au service technique pour l'été.

Pour rappel, l'an dernier, cela avait été un travail à temps complet (du lundi 8h au vendredi midi) pendant une dizaine de jours pour chaque jeune.

A ce jour, cinq candidatures ont été reçues en mairie ; trois jeunes postulent mais ils ont plus de 18 ans et ne rentrent donc pas dans les critères définis en conseil municipal. Les deux candidats restants sont Alban MESTRE-FAYOLLE qui avait déjà travaillé l'année dernière et Agathe CALABRIN. Ils sont disponibles en juin-juillet, ce qui pourrait être intéressant dans le cadre de l'organisation de la fête (nettoyage du village, préparation, rangement...). Un contrat de 35 heures hebdomadaires pendant dix jours va leur être proposé. Par conséquent, deux postes de saisonnier sont créés pour l'été 2024, de fin juin à mi-juillet.

Voté à l'unanimité

CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'ENTENTE COMMUNALE AVEC ST PAUL LES ROMANS POUR L'ACHAT, LA GESTION ET LE PRET DE BARRIERES ET GRILLES D'EXPOSITION

Le G11 (l'entente formée par les communes de St Michel, St Paul lès Romans, Mours, Peyrins, Montmiral, Geyssans, Parnans, Génisseux, St Bardoux, Triors et Chatillon St Jean) a décidé d'acheter en commun : 50 barrières de police et 50 grilles d'exposition (+ une remorque pour le transport) qui sont ensuite mises à disposition pour les communes ou les associations lors d'évènements sportifs ou festifs.

L'achat de ce matériel est fait par la commune de Saint Paul lès Romans, qui est également en charge de sa gestion (comme actuellement). Le montant total de l'acquisition HT est de 12 100 €. Chaque commune participe à ce financement ; le montant à payer pour la commune de Saint Michel sera de 600 € (prévu au budget 2024).

Afin d'organiser cet achat et sa gestion, il est nécessaire de conclure une convention d'entente intercommunale qui sera signée avec tous les membres du G11.

Pour rappel, ce service existe déjà, pour le prêt de 50 barrières de police. Il y est notamment fait appel pour la fête du village ou encore le cyclocross. Il faudra penser à en faire la réservation pour le marché de Noël, le 15 décembre prochain.

Voté à l'unanimité

MISE A JOUR DE L'OPERATION D'ACHAT D'EQUIPEMENTS FITNESS POUR LE CITY PARK – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU PLAN 5000 EQUIPEMENTS

Comme évoqué précédemment, la participation de l'Etat dans le cadre du Plan 5000 équipements est de 80% du financement du projet cette année. En cas d'accord, l'achat des équipements fitness pourrait donc être subventionné à 80 %. Toutefois, l'Etat ne verse pas moins de 10 000 € de subvention. Par conséquent, précédemment, avec un montant d'équipements fitness pour 9 000 € HT, la commune de St Michel n'était pas éligible.

Il est donc proposé d'ajouter de nouveaux équipements fitness pour un montant de 12 870 € HT (chez Freetness) et ainsi solliciter une subvention de la part de l'Etat à hauteur de 10 296 €.

Le nouveau devis établi par Freetness n'est pas définitif. Les équipements rajoutés ne seront pas forcément achetés. Cela sera rediscuté en commission « cadre de vie ». Mais afin d'avoir des chances d'obtenir une subvention de la part de l'Etat, les dossiers devant être transmis avant le 31 mai 2024, des équipements supplémentaires ont été demandés à Freetness.

Le plan de financement présenté aux services du ministère des sports sera le suivant :

Dépenses		Recettes		
Equipements fitness	12 870,00 €	Subv Etat (ANS)	10 296,00 €	80 %
		Autofinancement	2 574,00 €	20 %
Total	12 870,00 €	Total	12 870,00 €	100%

Voté à l'unanimité

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE

Pour rappel, plusieurs devis ont été réalisés pour l'aménagement de la cour :

- Pour la gestion de l'eau pluviale et des graviers
- Pour la pose de jeux ou de bancs

Concernant le projet de toile devant la garderie pour faire de l'ombre et protéger de la pluie, cela ne sera pas possible au regard de la configuration des lieux. Une structure « en dur » serait à privilégier. Des entreprises ont été contactées par Jérôme MALORON qui doivent se rendre sur site et proposer des devis.

Aujourd'hui, il est nécessaire de se positionner sur le principe : seule une végétalisation est à réaliser ou le remplacement des graviers doit-il également être fait ?

Rajouter du sable sur l'existant n'est pas conseillé car cela ne tiendrait pas dans le temps. Une solution pour limiter le coût des travaux serait de moins décaisser ; cela a été proposé par l'entreprise Green Créations. Pour limiter les coûts, il serait intéressant de ne pas faire déposer en déchèterie les graviers retirés mais de les récupérer à l'atelier pour boucher les trous des chemins.

Après échanges, il est proposé de :

- Végétaliser entre la cour en gravier et la cour en enrobé
- Changer le gravier existant pour sécuriser l'espace
- Acheter des équipements, en lien avec l'Amicale Laïque (bancs...)

Voté à l'unanimité

Il est également fait remarquer la nécessité à l'avenir de réaliser des travaux sur le mur de clôture de l'école, au niveau des habitations riveraines.

TRAVAUX DE RENOVATION POUR LA CREATION D'UNE TOITURE SUR LE LOCAL DERRIERE LA MAIRIE ET LA BASCULE

Pour rappel, le local de stockage derrière la mairie a été rendu dans le courant du mois de mars. Il pourrait être proposé au locataire de l'appartement au-dessus de la mairie pour y stocker du matériel. Toutefois, ce local prend l'eau, des travaux sont nécessaires.

Dans le même temps, il est envisagé la création d'un toit 4 pans sur la bascule. En effet, la bascule étant située devant la mairie, un toit sur la bascule serait plus harmonieux.

Un devis a été réalisé auprès de l'entreprise Descombes Charpente pour la réfection du local et la création d'une toiture, de même pour la bascule :

- Réalisation d'une charpente et couverture sur abri de 22m² (toiture 1 pan) : 4 685,67 € TTC (4 259,70 € HT)
- Réalisation d'une charpente et couverture 4 pans de la bascule : 2 974,62 € TTC (2 704,20 € HT)

Voté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LES TRAVAUX DE TOITURE SUR DEUX BATIMENTS ANNEXES A LA MAIRIE

Le Conseil départemental subventionne les travaux de rénovation des bâtiments publics, notamment les mairies. Il est proposé de solliciter une subvention pour les travaux de toiture sur le local et la bascule au titre de bâtiments annexes à la mairie.

Le financement 2024 est déjà bouclé au Département mais cela permettrait de se positionner déjà pour obtenir éventuellement une subvention en 2025.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Urbanisme

Point sur les dossiers traités depuis début avril :

- Dépôts :
 - CUa pour une vente d'une maison 2230 Chemin du Luthier
 - DP pour une isolation par l'extérieur 730 Rue de la Patache
 - DP pour une piscine 2705 Route de la Toume
 - DP pour une terrasse et des murs de clôtures 735 Rue de la Patache
- Décisions :
 - Accord pour un PC sur un hangar 25 Rue Côte Maréchale

- Accord pour une DP pour l'isolation d'une façade 730 Rue de la Patache
- Accord pour une DP pour un abri de jardin et un abri moto 625 Rue de la Patache

PCS

Lors de la dernière réunion du groupe de travail PCS, l'organisation en interne a été définie. Une ultime réunion sera à prévoir ultérieurement pour finaliser le document.

Il est proposé pour chaque action, d'étoffer les équipes internes en intégrant des personnes ressources. Il s'agirait de personnes hors conseil municipal qui pourraient être contactées et venir aider lors du déclenchement du PCS.

Voici les personnes ressources proposées :

- Pour la cellule « coordination des opérations de secours » : Bernard BARTHELON et Jocelyn BOUVIER
- Pour la cellule « alerte » pour faire le relais dans les quartiers les plus éloignés : Jean-Yves DUBAUT (quartier Belle Vue), Christian ROGNIN (Les Bessauds), Clément DYE (Route de la Toume), Théophile CARMET (La Feyta), Robert Calatayud (Chemin du Luthier), Roland Desbordes (Grand'Maison), Jean-Marc BORD (Chemin des Garennes) et Daniel DUBOIS (La Guerre)
- Pour la cellule « logistique » : Patrick DUBUISSON, Jean-Michel MARTIN, Emmanuel DUBAUT
- Pour « l'accueil du public » : Maryvonne TARDY, Chantal COLOMB, Lucien PARAT, Véronique REYNAUD, Pauline COLOMB, Christophe MARGARON
- Pour la cellule « secrétariat » du poste de commandement : Elisabeth RUAZ, Emilie MATHIEU.

Ces personnes seront contactées prochainement par courrier afin de leur demander leur accord. Le modèle de courrier préparé est lu en séance. Le même type de courrier sera envoyé aux personnes identifiées comme vulnérables afin d'obtenir leurs coordonnées pour pouvoir les contacter en cas de déclenchement du PCS.

Exposition

Le prêt, par les archives départementales, d'une exposition sur la libération de la Drôme en 1944 a été acté. L'exposition aura lieu du 24 juin au 8 juillet 2024.

L'école a été prévenue et des visites avec les élèves auront lieu.

Il faut désormais définir le lieu de l'exposition, qui sera composée de 16 panneaux kakémono roll-up de 200 cm de haut sur 85 cm de large. Il est proposé d'installer l'exposition dans la Salle de la Cour. La Salle sera ouverte et les visites possibles lors de la présence de la secrétaire en mairie. Le Club de la Savasse, qui utilise habituellement la salle, sera prévenu de la tenue de l'exposition.

Visite du Sénat

La date pour la visite du Sénat a été arrêtée au mercredi 9 octobre.

Afin de réserver les billets de trains, les conseillers municipaux doivent confirmer leur présence. Seront disponibles : Frédéric, Séverine, Carole, Anne-Lise, Annabelle, Jérôme M, Jérôme G, Ghislaine, Pierre C et Pierre F. Virginie T et Sébastien C, absents, seront interrogés pour connaître leur intention.

Statue

La Statue du Saint-Michel va être remise par le sculpteur au comité des fêtes lors de la Fête du village. A l'issue, le Comité des Fêtes en fera don à la commune. Il faut donc définir un lieu pour la poser.

Il est proposé, comme pour la fresque, de demander son avis à la population. Mais il faut au préalable avoir trouvé plusieurs lieux possibles à proposer.

Après échanges, voici quelques idées émises : pose de la statue du St Michel...

- Devant le cimetière
- Dans la cour de la mairie
- Place des Gaminous
- Place Val'Fontaine
- A mettre sur un socle ? en hauteur sur la fontaine Place Val'Fontaine ?

Cela sera débattu une nouvelle fois au prochain conseil municipal.

Elections européennes

- Tenue de la prochaine commission de révision des listes électorales : la commission doit avoir lieu entre le jeudi 16 et le dimanche 19 mai obligatoirement. Il est proposé de la fixer le jeudi 16 mai à 19h en mairie.
- Les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain. Il est nécessaire de définir les tours de garde. Pour rappel : deux tours de garde selon le nombre de présents / au moins quatre personnes présentes en même temps / certains élus présents au cours de la journée doivent également être obligatoirement présents au dépouillement à 18h

8h – 13h	13h – 18h	Dépouillement
COLOMB. P FERRIER P BARTHELON G CALABRIN AL MORILLAS A.	MOTTUEL C RUAZ S CARMET S GUILLOUD J MALORON J.	COLOMB. P RUAZ S GUILLOUD J MALORON J. BARTHELON G MOTTUEL C CALABRIN AL

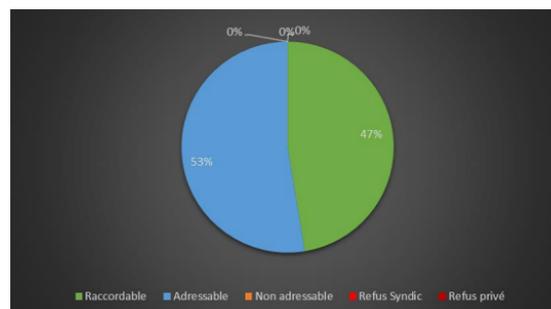
Fibre optique

Après plusieurs rendez-vous et relances, la fibre a été installée à la mairie. L'installation des équipements (box, standard) est prévue le 3 juin.

Un technicien d'Orange a également été rencontré à ce propos. Un état des lieux a été fait sur la situation à St Michel.

Etat d'avancement de Saint-Michel-Sur-Savasse

- Parc : 289 EL (Equivalent Logement)
- 137 EL raccordables
- Reste à faire : 152 EL
- Aucun refus syndics/privés à date
- Plusieurs dossiers en attente d'autorisations pour lancement travaux:
 - Rue de la Cure: Attente retour sur passage AEP pour déploiement (16EL)
 - Impasse de la Rivière: Attente retour sur passage AEP pour déploiement (18EL)
 - Chemin de la Sainte : Attente retour sur implantation privée (6EL)



Saint-Michel-Sur-Savasse – Le déploiement sur la carte



Au niveau de l'Agglo, Saint Michel est parmi les trois dernières communes à être raccordée. Les travaux de déploiement du réseau fibre sont réalisés par Constructel, sous-traitant d'Orange ; les installations chez les particuliers sont ensuite encore sous-traitées à d'autres entreprises.

Afin de connaître l'éligibilité de chaque foyer à la fibre, il faut régulièrement se rendre sur le site de l'Arcep. L'information sera remise sur le bulletin municipal.

Annexe 3 – Pour savoir si mon adresse est éligible

➤ sur le Portail Orange : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>



Ou

Annexe 3 – Pour savoir si mon adresse est éligible

➤ sur le Portail de l'Arcep avec mise à jour trimestrielle : <https://cartefibre.arcep.fr>



Divers

- Notification SAFER pour la vente d'une maison et son terrain 2230 Chemin du Luthier
- La responsable de l'agence VRH de Romans en charge des locataires du Métan et de Lo Meino est désormais Mme Vanessa POLIKAR
- Le Maire de Montmiral, interpellé par des administrés, demande la possibilité d'une réfection du chemin de la Cloître, pour partie sur Saint Michel sur Savasse.
- Valence Romans Agglo organise des ateliers pédagogiques à destination des écoles : à St Michel, la classe de CM1-CM2 participe à un atelier sur la forêt
- Envoi de la part de Valence Romans Agglo de la procédure à mettre en place en cas de stationnement illicite de gens du voyage
- Réception du compte rendu d'une réunion de chantier ayant eu lieu à propos du poste de refoulement mis en place par Valence Romans Agglo Chemin de la Vieille Eglise. Les travaux se poursuivent (en attente du raccordement électrique)
- Information de Valence Romans Mobilités sur le nouveau réseau de bus Citéa de septembre 2024
- Une proposition a été reçue pour renouveler le contrat de maintenance du panneau lumineux. Une demande de précision sur le coût a été faite (3 000 € par an ou sur trois ans ?). Il est prévu de se renseigner également pour savoir s'il est possible de n'avoir accès qu'au site (sans maintenance) ou à Panneau Pocket via le panneau lumineux.
- Le compte rendu de la réunion cantonale du 22 mars a été reçu. Comme évoqué lors de la dernière séance, l'enveloppe du Département pour les subventions est réduite et des dossiers de demande de subvention ont donc dû être décalés en 2025.

Demande de salle

Dans le cadre de préparatifs de la fête du village, le Comité des Fêtes demande à la commune à pouvoir bénéficier d'une salle pour se réunir et stocker du matériel.

Il est proposé de mettre la Salle de Max à disposition, jusqu'au 31 août uniquement et à la condition que la salle reste accessible aux autres utilisateurs (comme l'école, pour leurs ateliers théâtre).

Prochaines dates :

- Visite d'étude avec le SDED le mercredi 15 mai à 14h Place Val'Fontaine dans le cadre d'un renforcement du réseau électrique
- Webinaire avec le Préfet le mercredi 15 mai de 15h30 à 16h30 pour parler actualités des collectivités territoriales
- Invitation à la commission d'attribution des places en crèches le jeudi 16 mai à 14h à Valence
- Invitation à la Vogue à Clérieux le dimanche 19 mai à 11h à l'école Georges Brassens
- Invitation de Valence Romans Agglo sur les enjeux du climat le jeudi 23 mai de 18h30 à 21h30
- Invitation à une conférence, sur le rôle des grands-parents, initiée par la paroisse le mardi 28 mai de 18h à 20h à Peyrins
- Invitation à la réunion du comité départemental canicule le jeudi 6 juin à 14h à la Préfecture
- Prochain conseil municipal : le mardi 4 juin à 20h30 (le suivant sera le 12 juillet à 18h)

Tour des commissions

- Commission cadre de vie :
 - Suite au vote du budget, il est proposé de signer le devis pour les lettres découpées à poser sur la mairie.
- SIVU :
 - Le Marché de Noël se prépare déjà. L'affiche a été mise à jour et les formulaires d'inscription sont transmis aux exposants de l'année dernière. Cette année encore, l'emplacement sera gratuit mais en cas de table supplémentaire pour les exposants, une participation financière sera demandée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire
Pierre COLOMB

La Secrétaire de séance
Carole MOTTUEL